

Avis public **SÉANCE DU CONSEIL**

Les membres de votre conseil d'arrondissement, **M. Michael Applebaum**, maire d'arrondissement, **Mme Francine Sénécal**, conseillère du district de Côte-des-Neiges, **M. Marcel Tremblay**, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce, **M. Warren Allmand**, conseiller du district de Loyola, **M. Marvin Rotrand**, conseiller du district de Snowdon et **M. Saulie Zajdel**, conseiller du district de Darlington, vous invitent à participer à la prochaine séance du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

Au cours de cette assemblée, une période de 30 minutes sera consacrée aux questions et aux demandes des citoyens sur tous les sujets concernant l'arrondissement ou l'administration municipale. À cet égard, il y aura une période d'inscription de 18 h 15 à 19 h.

Date : Lundi 5 mai 2008

Heure : 19 h

Lieu : 5151, chemin de la Côte-Sainte-Catherine

L'ordre du jour est généralement disponible dans la section *Mairie d'arrondissement* du site Internet de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg) ainsi qu'au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (514 872-6403 ou 514 872-6731) au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée, à compter de 12 h le vendredi précédant la séance du conseil d'arrondissement.

N.B. L'ordre du jour FINAL est celui adopté par les conseillers municipaux au début de chaque séance.

Veuillez prendre note qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le **mardi 29 avril 2008 à compter de 18 h, au Bureau d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce au 5160, boulevard Décarie, 4^{ème} étage**, et portera sur les projets urbanistiques suivants

- Projet de résolution CA08 170127 approuvant le projet particulier PP-37 visant à autoriser une superficie d'enseigne supérieure à celle autorisée pour un bâtiment situé au 6536, rue Saint-Jacques, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 17017)
- Projet de règlement RCA08 17144 modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (RCA07 17121) afin de préciser certaines intentions d'aménagement et certains objectifs et critères applicables au futur bâtiment occupé par l'usage « maison d'hébergement » et d'apporter certains changements administratifs facilitant son application.



Elaine Doyle, avocate
Secrétaire d'arrondissement